

Jean-Marie MULLER

L'IMPÉRATIF DE DÉSOBÉISSANCE

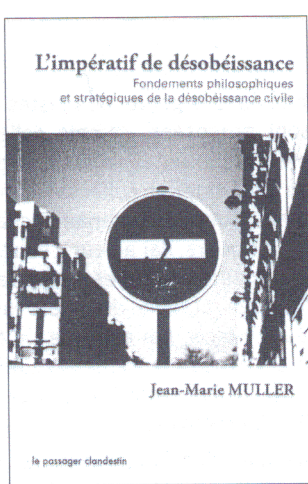
**FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES
ET STRATÉGIQUES DE LA
DÉSOBÉISSANCE CIVILE**

Paris, Le Passager clandestin, 2011,

286 p., 20 €

Les ouvrages sur la désobéissance civile sont de plus en plus nombreux en librairie, pourquoi s'en plaindre ? La culture philosophique et l'action militante pour plus de justice ne sont-elles pas restées en France trop étrangères à la désobéissance civile ?

L'ouvrage que publie Jean-Marie Muller diffère des autres, au sens où l'auteur s'attache à visiter avec sérieux les philosophes pionniers de la désobéissance



civile puis les théoriciens modernes, tout en illustrant cette belle réflexion par l'exemple de quelques grandes actions de désobéissance civile. C'est pourquoi le lecteur est invité à entrer dans la pensée de nombreux auteurs, comme Étienne de la Boétie, John Locke, Henry David Thoreau, Tolstoï, puis John Rawls, Jürgen Habermas, Ronald Dworkin, avec en parallèle les grandes actions de Gandhi et King, des dissidents des pays de l'Est au régime communiste...

La question tout le temps posée est bien celle du droit de désobéir à la loi. Déjà les révolutionnaires de 1789 ont établi dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* que la résistance à l'oppression est un droit naturel imprescriptible. Le surgissement de ce droit de résistance est nouveau au XVIII^e siècle, même s'il est envisagé que cette résistance soit violente. Ce droit à la résistance est tout d'abord apparu dans la *Déclaration d'Indépendance* des États-Unis d'Amérique (1776), grâce au rayonnement d'un philosophe anglais, John Locke. Puis, grâce à un certain Mably, cette même notion de résistance à l'oppression arrive en France au centre de débats philosophiques au début de l'année 1789, d'où son inscription en août 1789 dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Pour approfondir cela à nouveaux frais, Jean-Marie Muller va visiter par exemple l'œuvre philosophique de John Locke (1632-1704) et montre pourquoi et comment cet Anglais ose penser le droit de désobéissance aux ordres arbitraires et illégaux des gouvernants.

Locke, de fait, n'avait pas entrevu, comme Étienne de la Boétie, que la résistance à l'oppression se doit d'être « non-coopération non-violente » pour être efficace en société. En effet, pour Locke, « *si quelqu'un a le droit de résister, on doit bien lui permettre de frapper* ». Jean-Marie Muller note avec raison, en conclusion de cette partie, que Locke « *fonde le droit de désobéissance, mais jamais il n'entrevoit la possibilité d'une stratégie de résistance fondée sur la désobéissance civile. Il n'en demeure pas moins qu'en déconstruisant, avec la plus grande rigueur, l'idéologie de l'obéissance qui impose au citoyen de se soumettre aux lois, il a ouvert un espace politique où il devient possible de déployer une doctrine et une pratique de la désobéissance civile* (p. 49) ».

L'allusion faite ici à la pensée de John Locke donne une idée de la pertinence qui parcourt tout cet ouvrage. À la fin de son livre, l'auteur retrace les (encore trop rares) luttes de désobéissance civile en France : du réseau RESF et du Dal aux désobéisseurs de l'enseignement primaire, en passant par les Faucheurs et les Déboulonneurs, sans oublier les Démonstrations au pays basque.

F. V.